

# Extinction de l'éclairage public

Valangin... 18 mois après

Deuxième commune du district  
avec 500 habitants,  
Axe de passage entre Neuchâtel et  
la Chaux de Fonds, mais  
également en direction de St-Imier

Depuis le 1er juin 2015:

Extinction totale de  
tous les luminaires  
(env. 80) entre 1 et 5  
heure du matin durant  
les jours de la semaine



# Quelles étapes?

- Réflexion au sein de l'exécutif en 2014
- Acceptation par le Conseil Général en décembre 2014 d'une phase test durant l'été-automne 2015 (9 voix contre 1 et 1 abstention)
- Mesure pérennisée en décembre 2015 suite au vote favorable du législatif (9 voix contre 3 et 1 abstention)

# Quels résultats?

- Estimation d'une économie moyenne de 120.- par mois... —> env. 25% de diminution de la consommation en électricité pour l'éclairage public!

# Et la population?

- Très peu de réaction de la part des habitants
- Davantage de réactions de personnes externes, ni positives, ni négatives mais plutôt d'étonnement

# Et les bémols?

- Difficile pour les quelques habitants qui doivent prendre leur véhicule avant 5 heures
- Problématique en hiver, lorsque les conditions d'enneigement nécessitent d'intervenir durant la période d'extinction

# Au final?

- Une mesure qui semble avoir été largement acceptée par la population et que nous ne regrettons pas
- Le plus difficile à été finalement de franchir le pas!

Merci pour votre attention

